

Pour ne rien manquer ...

Les catalogues de vente sont téléchargeables sur le site du Mont-de-Piété.

Il est possible de les recevoir à votre domicile (Belgique) moyennant paiement de :

- 20€/an pour les seules ventes spéciales
- 50€/an pour l'ensemble des catalogues

En versant sur le compte BE85 3701 2367 6606

BIC : BBRUBEBB



Le Mont-de-Piété collabore avec les autorités pour lutter contre le trafic d'objets volés ou contrefaits et contre le blanchiment d'argent.



Mont-de-Piété de la Ville de Bruxelles

19-23 rue Saint-Ghislain

1000 Bruxelles

Téléphone : 02 512.13.85 - Fax : 02 502 57 39

info@montdepiete.be

Mont-de-Piété de la Ville de Bruxelles



C'est aussi une
salle de vente

CONDITIONS de la VENTE

La participation aux enchères implique l'acceptation inconditionnelle des conditions de vente suivantes :

1* L'identité des acheteurs est systématiquement enregistrée. Une plaquette numérotée est alors remise. Cette plaquette reste la propriété du Mont-de-Piété.

2* La vente est publique et aux enchères. La Direction peut ne pas accepter dans la salle de vente ou peut exclure toute personne qui troublerait l'ordre ou le bon déroulement de la vente. La Direction se réserve le droit de refuser toute enchère, de procéder à toute scission, réunion ou retrait de lots sans devoir motiver sa décision.

3* L'acquéreur a l'obligation de payer le prix d'adjudication du lot au comptant majoré de 20 % pour frais. Le paiement devra se faire, avant l'enlèvement du lot, en espèces ou par carte BANCONTACT, MISTER CASH, VISA ou EUROCARD. Si le paiement n'a pas lieu au comptant, un acompte de 30 % du prix des montants dus peut être exigé. A défaut, l'objet peut être remis en vente.

4* En cas d'erreur de la part du Mont-de-Piété et de contestation immédiate, un lot peut être recrié.

5* Les informations sur les lots figurant sur les affiches et étiquettes, dans les catalogues, annonces, brochures ou tout autre écrit émanant du Mont-de-Piété, ou dispensées par des membres du personnel sont de simples indications qui n'engagent pas l'institution. Il ne sera admis aucune réclamation à ce propos.

6* Les acheteurs sont tenus de payer le solde éventuellement dû et de prendre livraison des lots leur ayant été adjudgés dans les 3 jours ouvrables qui suivent la vacation. Passé ce délai, le Mont-de-Piété peut sans mise en demeure préalable soit réinscrire le gage à une vente suivante, soit le conserver en ses murs aux risques de l'acheteur. L'acheteur pourra être poursuivi en paiement des montants dus. En cas de remise en vente, la différence de prix éventuelle reste à charge du fol enchérisseur qui ne pourra à l'inverse en réclamer l'excédent.

7* En cas de litige, les tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents.

Faites (vous) plaisir !

Nous vous recommandons de participer à une de nos ventes publiques. Il y règne en effet une ambiance toute particulière et qui sait, vous pourriez y trouver votre bonheur parmi les bijoux en or et les pierres précieuses et pour certaines ventes, argenterie, cristal, peintures, bronzes, vins de qualité, sacs à main de marque, ...

Montant minimal d'enchère		
De	à	montant de l'enchère
- €	50,00 €	2,00 €
50,00 €	100,00 €	5,00 €
100,00 €	200,00 €	10,00 €
200,00 €	1.000,00 €	20,00 €
1.000,00 €	2.000,00 €	50,00 €
2.000,00 €	5.000,00 €	100,00 €
5.000,00 €	10.000,00 €	200,00 €
10.000,00 € €	500,00 €

Outre la présence en salle de vente, il est possible de participer aux enchères en émettant un ordre d'achat écrit ou en sollicitant d'être appelé par téléphone pour un ou plusieurs gages. Cette procédure est réservée aux clients connus de l'institution et qui s'y sont, au préalable, fait enregistrer.

Bon à savoir...

30 ventes ordinaires sont organisées le mardi dès 13 heures

5 à 6 ventes spéciales rassemblant les plus beaux gages se tiennent le samedi à 13 heures.

Les ventes sont toujours précédées par une exposition des gages.

Nous vous enverrons, sur simple demande, le calendrier des ventes et des expositions qui est aussi disponible en ligne sur www.montdepiete.be

AVIS IMPORTANT !

Si vous voulez acheter par ordre d'achat, il est indispensable que l'instruction nous parvienne

au plus tard

1 heure avant le début de la vente.

Fax vente : 02/512.38.93

ventepublique@montdepiete.be